



DEMANDE DE PASSEPORT

1^{ère} demande Mineur

Rendez-vous le :

Carte d'identité sécurisée ou acte de naissance de moins de 3 mois (à demander en mairie de lieu de naissance)

Justificatif de domicile en original de moins de 3 mois (aucun échéancier ne sera accepté sauf facture EDF), Impôts, assurance habitation, facture tel portable ou fixe...

2 photos d'identité en couleur 35x45mm identiques, récentes, de face, tête nue, bouche fermée, fond uni clair

Timbres fiscaux : 17 € pour les moins de 15 ans 42 € pour les 15 – 18 ans

<u>Couple marié</u> Autorisation parentale (à remplir sur le cerfa) en mairie Carte d'identité des deux parents Livret de famille ou acte de mariage	<u>Couple divorcé, séparé ou vivant maritalement</u> Autorisation parentale des 2 parents Carte d'identité des 2 parents Livret de famille et jugement de divorce
<u>Renouvellement de passeport</u> Pièces identiques à la 1ere demande + ancien passeport	<u>Perte ou vol</u> pièces identiques à la 1 ^{ère} demande + déclaration Perte (mairie) déclaration de vol (gendarmerie)

HORAIRES D'OUVERTURE PASSEPORT DE LA MAIRIE DE MALESHERBES

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

02 38 34 85 36

Du Lundi au Vendredi

De 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Pour les remises de passeports, **horaires identiques** du lundi au vendredi **sans rendez-vous**

Le mineur et son représentant légal doivent se présenter ensemble pour le retrait